

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, on harasse le gouvernement à cause de son impéritie dans l'administration de l'économie qui a entraîné le taux de chômage le plus élevé de tous les pays occidentaux. Répondant à une question au cours de la période des questions aujourd'hui, le ministre des Finances a dit qu'il n'était pas de son domaine de faire des prévisions. Je lui suggère de relire son exposé budgétaire du 8 mai 1972, qui contient plusieurs prévisions. Voici ce qu'il disait ce jour-là:

... Monsieur l'Orateur, la première fois que j'ai parlé à la Chambre à titre de ministre des Finances, en février dernier, j'ai dit que l'emploi était, selon moi, la question la plus urgente. Je n'ai pas changé d'avis. L'économie ne marche pas aussi bien qu'elle le devrait s'il y a au Canada des hommes et des femmes qui cherchent du travail sans pouvoir en trouver... Je veux parler d'emplois véritables, pas d'emplois temporaires, mais d'emplois qui durent et qui satisfont... Le gouvernement donne la priorité aux mesures visant à réduire sensiblement le nombre des chômeurs.

Voilà près d'un an que le ministre est responsable des Finances. Il a échoué complètement, car le taux de chômage aujourd'hui est presque exactement le même que lorsqu'il est entré en fonctions. J'ai prédit alors que, sauf si le gouvernement était prêt à modifier ses politiques, ce ministre se comporterait de la même façon que son prédécesseur, sauf qu'il ne fumerait pas la pipe. Les chiffres publiés hier...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais le débat qui se déroule actuellement se limite précisément au crédit Li2a de 350 millions de dollars que le ministère des Finances affecte à la caisse des travaux d'hiver. Les remarques du député devraient se limiter à ce poste.

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je soutiens que le fonds d'investissement pour les projets d'hiver a pour but de pallier le chômage. Voilà tout simplement le point que je voulais souligner avant de passer au but précis de la proposition.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis sûr que le député ne s'y opposera pas, car en réalité, nous sommes d'accord sur cette question. Je rappelle à Votre Honneur le libellé du crédit. Je cite:

Fonds d'investissement pour les projets d'hiver—Prêts aux provinces, organismes provinciaux et municipalités, tels que les définit la Loi sur le développement et les prêts municipaux, au cours des années financières 1972-1973 à 1975-1976, en vue de la création d'emplois grâce à la réalisation, pendant la période qui s'étend du 6 décembre 1972...

Je reconnais que nous devons nous en tenir au crédit, mais néanmoins les mots «création d'emploi grâce à la réalisation» donnent au député le droit de parler de cet aspect du crédit. Les députés de notre parti suivront sans doute là-dessus. Cela devrait donner au député une certaine latitude à cet égard.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, la statistique du chômage publiée hier révèle qu'en janvier 1973 il y avait 688,000 chômeurs canadiens par rapport à 665,000 en janvier 1972. Le taux désaisonnalisé de chômage pour le Canada était de 6.2 p. 100 en janvier 1973, presque le même pourcentage qu'en janvier 1970. D'après la ventilation par régions, le nombre de chômeurs dans les provinces Atlantiques est passé de 85,000 en janvier 1972 à 87,000 en janvier 1973. Au Québec, le chiffre s'est élevé de 233,

Subsides

000 en janvier 1972 à 247,000 en janvier 1973. En Colombie-Britannique, il s'est accru de 79,000 en janvier 1972 à 95,000 en janvier 1973.

La *Gazette* de Montréal publiait en manchettes dans son numéro d'aujourd'hui les chiffres pour le Québec. La situation devrait inquiéter le ministre des Finances qui au début représentait à la Chambre une circonscription du Québec. La manchette se lisait ainsi: «Un Québécois sur dix serait sans travail.»

Je soutiens que le ministre des Finances se trompait il y a un an lorsqu'il affirmait que son objectif primordial était de créer des emplois. Ce l'était peut-être, mais il n'a certes rien fait à ce sujet. Il mérite d'être critiqué. Les députés de l'opposition demandent au gouvernement d'agir depuis deux ans. Les provinces et les municipalités en ont fait autant. Depuis des mois, le ministre des Finances répond que la situation s'améliore, que la semaine prochaine ou le mois prochain, le plus difficile sera fait et que le taux du chômage baissera.

• (1650)

Dans son exposé budgétaire du 8 mai, le ministre avait prédit que le taux de chômage allait diminuer. Je cite un extrait de cet exposé à la page 2010:

Je crois que la moyenne du chômage diminuera au cours de l'année, bien que les fluctuations mensuelles de la population active se maintiendront probablement et se traduiront par une courbe irrégulière du taux de chômage.

Le ministre, qui a dit plus tôt cet après-midi qu'il n'avait pas d'aptitude pour faire des prédictions, en a fait une. La seule erreur qu'il ait faite plus tôt cet après-midi a été de ne pas dire: «Je n'ai pas d'aptitude pour faire des prédictions justes.» Cela aurait été juste parce qu'il a fait une prédiction et il était complètement dans les patates.

En dernier lieu, la préoccupation au sujet du chômage ou peut-être des élections possibles et la réaction du public devant ce niveau élevé de chômage ont poussé le gouvernement à présenter un programme pour remettre les gens au travail grâce au Programme du Fonds d'investissement pour les projets d'hiver, programme par lequel il s'engageait à prêter aux provinces et aux municipalités 350 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour les projets approuvés. Et, comme l'a signalé le député du Yukon (M. Nielsen), 50 p. 100 des coûts de main-d'œuvre de la plupart de ces projets ne sont pas remboursables par les provinces et les municipalités.

Ces dernières ont accueilli cette annonce avec beaucoup d'enthousiasme. Il est vrai qu'elles avaient certaines réserves, certaines critiques à faire. L'une d'elles était que le programme n'avait pas assez d'ampleur. Une autre était que l'avis était trop court pour leur permettre d'entreprendre des projets qu'elles croyaient désirable d'entreprendre. Je suis certain qu'on pourrait répondre aux gouvernements en général, qu'ils soient constitués par des partis libéraux, comme au Québec et en Nouvelle-Écosse, ou le NPD, comme en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, ou par les partis conservateurs, comme à Terre-Neuve et en Ontario. Il faut du temps. Mais ce programme sur lequel nous allons en fin de compte nous prononcer dit que le gouvernement fédéral est prêt à injecter 350 millions de dollars dans les trois prochaines années dans ce programme du fonds d'investissement pour les projets d'hiver.